



**PAROISSE SAINT JEAN XXIII**

**CHERBOURG - LA GLACIERE**

# Baptême de votre enfant



**Baptême de :**

**Célébré le :**

**à h**

**À l'église :**

## **MAISON PAROISSIALE**

Presbytère Sainte Trinité - 8 Place Napoléon  
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h et 15h - 17h et Samedi : 10h - 12h

Tél. : 02 33 53 10 63

Courriel : [paroisse.cherbourg@gmail.com](mailto:paroisse.cherbourg@gmail.com)

<http://paroisse-cherbourg.fr>

## Préparation du baptême de votre enfant

<b>1</b>	1ère rencontre pour les parents : de 20h45 à 22h15 au presbytère Notre-Dame du Vœu, 32 rue Président Loubet à Cherbourg.	Date :
<b>2</b>	2ème rencontre pour toute la famille : un samedi de 10h30 à 11h30 à l'église Notre-Dame du Vœu.	Date :
<b>3</b>	Rencontre avec un membre de l'équipe de préparation au baptême de la paroisse, qui vous proposera un rendez-vous. La rencontre se fait habituellement à votre domicile.	NOM :  Téléphone :
<b>4</b>	Rencontre avec le prêtre ou le diacre qui va célébrer le baptême.	Date :

Aucun baptême n'est célébré sans la participation aux réunions de préparation. En cas de souci, merci de contacter la paroisse.

### Documents à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Autorisation de baptême hors paroisse (pour les parents qui n'habitent pas sur la paroisse Saint Jean XXIII)
- Eventuellement le livret de famille catholique (à apporter avant la célébration au presbytère)

### Votre offrande pour le baptême :

Un baptême n'a pas de prix ! Et votre offrande ne règle pas « les frais de cérémonies ». Elle est une participation à la vie de l'Église. Car l'Église ne reçoit aucune subvention. Elle vit par l'offrande des fidèles.

**L'offrande conseillée pour un baptême est de 60 €** (à l'ordre de paroisse St Jean XXIII).

Nous vous remercions de votre générosité et pour tout don supplémentaire.

**Parrains et Marraines** : Un seul parrain ou une seule marraine peut suffire. L'usage est de choisir un parrain et une marraine. En revanche, il n'est pas possible de désigner deux parrains ou deux marraines.

Pour être parrain ou marraine, il faut avoir au moins 16 ans, être catholique et avoir reçu le sacrement du baptême.